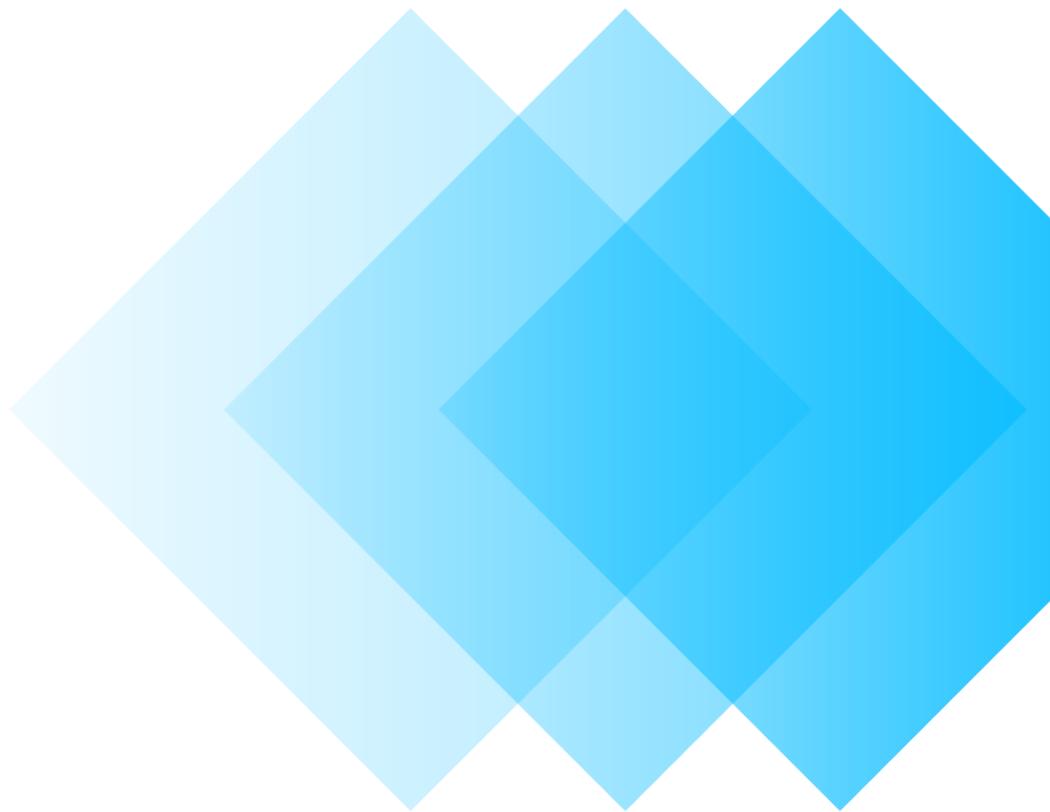




# Défi d'éthique de la CFA Societies Canada

## Règlement officiel – Compétition individuelle

### 2026



**Table des matières**

Historique.....	2
Objectif.....	2
Calendrier 2025-2026 .....	2
Prix.....	3
Présentation.....	3
Tour préliminaire individuel .....	3
Événement étudiant .....	3
Épreuve individuelle nationale.....	4
Lectures obligatoires :.....	4
Règle 1. Conditions requises pour les participants individuels .....	4
Règle 2. Inéligibilité.....	4
Règle 3. Épreuve nationale individuelle.....	5
Règle 4. Dispositions générales .....	5

## Défi éthique 2026 de CFA Societies Canada (pour la compétition individuelle)

### Historique

Le premier Défi éthique a été lancé en 2014 par un bénévole de la CFA Society Toronto, auquel ont participé trois équipes, chacune provenant d'une université du programme d'affiliation universitaire du CFA Institute à Toronto.

Le Défi éthique des CFA Societies Canada vise à sensibiliser les étudiants aux dilemmes éthiques auxquels ils pourraient être confrontés en tant que professionnels de la gestion de placements. Historiquement, le Défi éthique était uniquement une compétition par équipe réunissant des étudiants en finance ou en commerce (généralement issus du programme d'affiliation universitaire du CFA Institute) de tout le Canada. En 2025, une compétition individuelle à l'échelle nationale a été ajoutée à la compétition par équipe au niveau national afin de faciliter une plus large participation des étudiants intéressés qui n'auraient peut-être pas pu participer à une compétition en équipe, ou afin d'enrichir l'expérience d'apprentissage des étudiants en leur permettant de participer à une compétition dans un environnement d'équipe. Les performances des concurrents individuels seront évaluées en fonction de leur compréhension du [Code de déontologie et des normes de conduite professionnelle du CFA Institute](#), de leur capacité à analyser des situations présentant des défis éthiques, de leur compréhension des questions éthiques en jeu, des recommandations associées, ainsi que de la qualité de leur analyse et de leurs réponses aux questions connexes.

### Objectif

Le Défi éthique des CFA Societies Canada incarne la mission du CFA Institute en promouvant « les normes les plus élevées en matière d'éthique, d'éducation et d'excellence professionnelle ». Il remplit cette mission en encourageant les meilleures pratiques dans le domaine de l'investissement et en préparant les étudiants aux dilemmes éthiques auxquels ils pourraient être confrontés au cours de leur carrière.

### Calendrier 2025-2026

30 novembre 2025	Date limite d'inscription pour tous les étudiants participants à titre individuel.
Du 15 décembre 2025 au 18 janvier 2026	Le tour préliminaire individuel commence par un programme interactif en ligne sur la prise de décision éthique proposé par CFA Institute dans le cadre de <a href="#">l'Ethics Learning Lab</a> .
Janvier	Les 25 meilleurs candidats du programme en ligne sur la prise de décision éthique seront invités à participer à la phase nationale individuelle en mai.
1er mai 2026	Défi éthique 2026 de CFA Societies Canada – La phase individuelle nationale se déroule virtuellement et les participants invités issus de la

	<p>phase préliminaire individuelle de tout le Canada s'affrontent pour remporter le titre national individuel.</p> <p><b>La phase nationale individuelle comprendra également une compétition parallèle par équipes et un événement interactif informatif ouvert à tous les étudiants participants et à tous les autres étudiants intéressés.</b></p>
--	---

## Prix

Les cinq finalistes individuels de la phase nationale individuelle recevront une bourse d'études du programme CFA (ou une bourse d'études d'une valeur équivalente pour un autre programme éducatif du CFA Institute). Le gagnant individuel recevra également 1 500 CAD de la part de l' \$ , ainsi qu'un prix commémoratif de la part de CFA Societies Canada. Tous les participants à la phase nationale individuelle recevront un certificat de participation électronique.

Les prix ne sont pas transférables ; aucune substitution ou équivalent n'est autorisé. Les lauréats sont seuls responsables de toutes les taxes fédérales, provinciales et locales ainsi que des autres frais liés à la réception et à l'utilisation des prix.

## Aperçu

### Tour préliminaire individuel

La phase préliminaire individuelle du défi éthique se déroulera entre la mi-décembre et la mi-janvier, période pendant laquelle les participants suivront le programme de prise de décision éthique.

**Le programme de prise de décision éthique** est un programme interactif, attrayant et d'autoformation proposé entièrement en ligne par le [CFA Institute Ethics Learning Lab](#). Après un aperçu du [cadre de prise de décision éthique du CFA Institute](#), les participants évalueront et analyseront des études de cas réels présentés de différentes manières et accompagnés de quiz, de sondages, de questions de discussion et de réflexions sur les enjeux concernés. Conçu pour imiter les interactions que les participants auraient avec d'autres personnes dans une salle de classe ou sur leur lieu de travail, le programme leur permettra d'échanger avec les autres participants et de suivre leurs progrès dans le classement. Le cours dure seulement 90 minutes.

**Disponibilité** : disponible du 15 décembre 2025 au 18 janvier 2026 ; durée approximative : 1 heure et demie

**Inscription** : les participants inscrits recevront un lien d'inscription gratuit, dont les détails seront fournis en décembre.

Les 25 meilleurs scores de la phase préliminaire individuelle seront invités à participer à la phase nationale individuelle.

## Événement étudiant

Tous les participants au défi éthique seront invités à participer à un événement étudiant virtuel qui se tiendra pendant la phase nationale début mai. Cette session d'une à deux heures comprendra des informations sur le programme CFA et d'autres programmes du CFA Institute, ainsi que des interventions de conférenciers sur la planification de carrière et les secteurs de la gestion d'investissements et des services financiers.

### **Épreuve nationale individuelle**

La ronde nationale individuelle du Défi d'éthique des CFA Societies Canada aura lieu au début du mois de mai 2026. Les personnes invitées à participer devront répondre à une série de questions basées sur des cas concrets et à des questions individuelles afin de tester leurs connaissances et leur compréhension du Code de déontologie et des normes de conduite professionnelle du CFA Institute. Les étudiants recevront suffisamment à l'avance les documents relatifs aux cas concrets afin de pouvoir se préparer correctement le jour de la compétition. Le nom du gagnant de la ronde nationale individuelle sera annoncé à l'issue de la compétition.

#### **Lecture obligatoire :**

**[Code de déontologie et normes de conduite professionnelle du CFA Institute](#)**

#### **Règle 1. Exigences pour les participants individuels**

Chaque membre individuel doit :

- 1.1 Être actuellement inscrit dans une université canadienne ou un autre établissement d'enseignement postsecondaire acceptable au moment où la ronde préliminaire individuelle commence en décembre (à temps plein ou à temps partiel – y compris les étudiants en stage coopératif ou similaire).
- 1.2 Être âgé d'au moins 18 ans au moment de l'inscription.
- 1.3 Avoir rempli le formulaire d'inscription officiel en ligne.
- 1.4 Accepter les conditions du contrat de participation lors de l'inscription.
- 1.5 Acceptez de respecter le [code de déontologie et les normes de conduite professionnelle du CFA Institute](#).
- 1.6 Effectuer les lectures et préparatifs requis avant le tour préliminaire individuel.

#### **Règle 2. Inéligibilité**

Une personne n'est pas admissible à participer si elle :

- 2.1 est ou a été titulaire du titre de CFA ;
- 2.2 font l'objet d'une enquête ou ont été sanctionnés par le programme de déontologie professionnelle du CFA Institute ;

- 2.3 ont déjà été condamnés pour une infraction punissable en vertu de la loi canadienne ou de la loi équivalente dans une autre juridiction, ou ont déjà eu un comportement qui enfreindrait le Code de déontologie et les normes de conduite professionnelle du CFA Institute ; et/ou
- 2.4 avoir déjà participé à un concours « Ethics Challenge » organisé par une société CFA ou par CFA Societies Canada.

### **Règle 3. Épreuve nationale individuelle**

- 3.1 Avant la ronde nationale individuelle, les participants recevront les cas détaillés et les documents préparatoires la veille, afin de disposer de suffisamment de temps pour les examiner avant de répondre aux questions correspondantes. De manière générale, le format de la compétition individuelle sera plus dynamique et plus réactif que celui de la compétition par équipe, qui repose sur la préparation préalable d'une présentation de cas détaillés, suivie d'une séance de questions-réponses. Aucune présentation préparée à l'avance sur la base d'un cas ne sera attendue ou exigée, et l'évaluation des participants reposera sur leurs réponses aux questions relatives aux documents et aux questions fournis. Cela permettra aux participants à la compétition par équipe de participer également à la phase nationale individuelle s'ils le souhaitent. Les participants individuels doivent s'appuyer uniquement sur leur propre compréhension des questions posées et du Code de déontologie et des normes de conduite professionnelle du CFA Institute pour participer à la compétition. Une préparation supplémentaire des étudiants participants à l'interprétation et à l'application du Code de déontologie et des normes de conduite professionnelle du CFA Institute au-delà de celle requise pour la phase préliminaire individuelle peut être utile à certains participants, mais n'est pas obligatoire.
- 3.2 L'évaluation des réponses aux questions et la notation seront supervisées par des titulaires du CFA.

### **Règle 4. Dispositions générales**

#### **4.1 Conflits d'intérêts**

Tous les participants au Défi éthique de CFA Societies Canada (compétitions par équipe et individuelles), y compris les hôtes, les équipes, les membres des équipes, les participants individuels, les conseillers pédagogiques et les juges, ont l'obligation d'éviter tout conflit d'intérêts réel ou potentiel lié à leur participation. Un conflit d'intérêts est toute question qui pourrait raisonnablement compromettre l'indépendance et l'objectivité d'une personne ou nuire à l'exercice de ses fonctions. Un conflit peut être réel ou perçu. À titre d'exemple, un conflit d'intérêts peut exister lorsqu'un participant, un membre de sa famille ou un ami proche est impliqué dans des activités qui affectent la capacité du participant à remplir son rôle de manière équitable et impartiale, mais des conflits d'intérêts peuvent également survenir même en l'absence de relation personnelle.

Afin d'éviter tout conflit d'intérêts réel ou perçu, chaque participant, conseiller pédagogique et/ou juge doit divulguer par écrit à CFA Societies Canada tout conflit réel ou potentiel, y compris, mais sans s'y limiter, toute relation personnelle ou

professionnelle étroite avec des membres de l'équipe, des juges ou des conseillers pédagogiques.

CFA Societies Canada (avec l'aide de la société hôte locale, le cas échéant) enquêtera sur toute divulgation de conflits d'intérêts réels ou potentiels. Si un conflit d'intérêts est constaté et ne peut être raisonnablement évité ou atténué en temps opportun, la personne en conflit d'intérêts peut être disqualifiée de la participation. Si CFA Societies Canada estime qu'il est nécessaire de protéger l'intégrité du concours, CFA Societies Canada peut disqualifier une équipe ou une personne du concours si un membre de l'équipe, un participant individuel ou un conseiller pédagogique est reconnu coupable d'un conflit d'intérêts qui ne peut être raisonnablement évité ou atténué en temps opportun. La décision de CFA Societies Canada concernant l'existence d'un conflit d'intérêts et sa décision concernant la disqualification d'une personne ou d'une équipe sont définitives et contraignantes.

#### 4.2 Plagiat

Le plagiat est interdit. Le plagiat est défini comme la copie ou l'utilisation sous une forme substantiellement identique de documents préparés par d'autres sans mentionner correctement la source du document ou sans identifier correctement l'auteur et l'éditeur de ce document, y compris avec l'aide d'une IA générative ou d'autres applications d'intelligence artificielle. Toute utilisation de l'intelligence artificielle (le cas échéant) doit être mentionnée de manière exhaustive et complète, à l'instar d'une citation de source, mais elle est généralement déconseillée.

Les informations provenant de sources externes doivent être correctement citées à l'aide d'un système de citation généralement accepté.

Les allégations de plagiat feront l'objet d'une enquête par la société hôte locale, le cas échéant (compétition locale), ou par CFA Societies Canada (tour national). Les équipes ou les personnes reconnues coupables de plagiat seront disqualifiées. L'université d'une équipe peut également être déclarée inéligible pour participer à la compétition de l'année suivante. La décision de la société hôte locale ou de CFA Societies Canada (selon le cas) concernant le plagiat est définitive et contraignante.

#### 4.3 Propriété intellectuelle

Les supports de présentation (le cas échéant) ne doivent pas enfreindre les droits de propriété intellectuelle d'un tiers (y compris par l'utilisation d'une IA générative ou d'autres applications d'intelligence artificielle). Chaque étudiant participant déclare et garantit que les citations ou extraits provenant d'autres sources ont été dûment mentionnés et que le consentement nécessaire a été obtenu et que, sauf indication contraire, tous les documents de présentation sont originaux et que leur utilisation et leur publication par CFA Societies Canada et/ou ses filiales n'exposeront pas CFA Societies Canada et/ou ses filiales à des réclamations ou à des responsabilités pour violation de la confidentialité ou des droits d'auteur. CFA Societies Canada se réserve le droit d'évaluer tous les documents de présentation afin de détecter tout contenu susceptible de porter atteinte aux droits de propriété intellectuelle d'un tiers et peut disqualifier toute équipe qui soumet un tel contenu.

Chaque participant accorde à CFA Societies Canada et à ses filiales un droit non exclusif et sous-licenciable de produire, reproduire et publier les documents créés par l'étudiant dans le cadre du CFA Societies Canada Ethics Challenge. CFA Societies Canada et/ou ses sociétés affiliées sont autorisées à apporter des modifications mineures à ces documents si elles le jugent nécessaire, à leur seule discrétion, aux fins de cette publication. Chaque participant accepte en outre de renoncer à tout droit moral associé qu'il pourrait avoir à l'égard de ces documents.

- 4.4 En participant au Défi d'éthique de CFA Societies Canada, chaque participant accorde à CFA Societies Canada le droit sous-licenciable d'imprimer, de publier, de diffuser et d'utiliser dans le monde entier, dans tous les médias et sans limitation, à tout moment, le nom complet, le portrait et/ou les informations biographiques du participant dans le but de promouvoir le Défi d'éthique de CFA Societies Canada.
- 4.5 Tout désaccord concernant des questions liées au Défi d'éthique de CFA Societies Canada sera tranché par CFA Societies Canada, à sa seule discrétion, et cette décision sera définitive. En cas de litige concernant les lauréats, CFA Societies Canada se réserve le droit d'attribuer ou de ne pas attribuer les prix, à sa seule discrétion. CFA Societies Canada se réserve le droit de disqualifier ou de suspendre la participation de tout participant, conseiller pédagogique, équipe, bénévole ou juge dont la participation ou la conduite semble, de quelque manière que ce soit : nuire au plaisir des autres ; altérer le Défi d'éthique de CFA Societies Canada ; enfreindre les présentes règles ou toute autre loi ou réglementation applicable ; porter atteinte aux droits de tiers ; ou agir de manière antisportive ou perturbatrice, à sa seule discrétion.
- 4.6 Si, pour quelque raison que ce soit, le Défi éthique des Sociétés CFA Canada ne peut se dérouler comme prévu, CFA Societies Canada se réservent le droit, à leur seule discrétion, d'annuler, de mettre fin, de modifier ou de suspendre le Défi éthique des Sociétés CFA Canada. Si CFA Societies Canada décident d'annuler ou de mettre fin au Défi éthique des Sociétés CFA Canada, elles ne conserveront aucun droit sur les documents soumis.
- 4.7 En participant au Défi éthique des CFA Societies Canada, chaque participant et chaque conseiller pédagogique/professeur accepte d'être lié par le présent règlement et les décisions des CFA Societies Canada et/ou des juges, qui seront définitives pour toutes les questions liées au Défi éthique des CFA Societies Canada.

CFA Societies Canada et/ou les juges peuvent modifier le présent règlement et créer et appliquer d'autres règles et mesures jugées souhaitables pour le bon déroulement, la qualité, l'intégrité et la réputation du Défi d'éthique de CFA Societies Canada ou pour corriger les lacunes du Défi d'éthique de CFA Societies Canada. Les modifications ne doivent pas aller à l'encontre de l'esprit du présent règlement ni des intérêts supérieurs du Défi d'éthique de CFA Societies Canada.

Le fait que CFA Societies Canada n'applique pas une disposition du présent règlement ne constitue pas une renonciation à cette disposition.

- 4.8 Le Défi d'éthique de CFA Societies Canada est soumis à toutes les lois et réglementations fédérales, provinciales et municipales applicables.